

Le génocide du peuple arménien (1915-1916)

Question clé Pourquoi et comment le génocide des Arméniens est-il mis en œuvre ?

Chronologie

- Novembre 1914** Entrée en guerre de l'Empire ottoman aux côtés de l'Allemagne.
- Janvier 1915** Défaite ottomane à Sarikamich face aux Russes. Rendus responsables, les soldats arméniens sont massacrés.
- Avril 1915** Déportation de centaines d'Arméniens et extermination massive au cours de l'été.
- 1918** Le génocide des Arméniens représente 1 million de morts.

1 La décision du gouvernement

Selon le ministre turc de la Guerre, Enver Pacha, les Arméniens sont « le microbe de la peste ».

Le gouvernement a décidé d'exterminer tous les Arméniens habitant en Turquie. Ceux qui s'opposent à cet ordre ne pourront plus faire partie de l'administration. Sans égard pour les femmes, les enfants, les infirmes, [...] sans écouter les sentiments de la conscience, il faut mettre fin à leur existence.

Talat Pacha, ministre de l'Intérieur, télégramme envoyé au gouverneur de la province d'Alep, 15 septembre 1915.

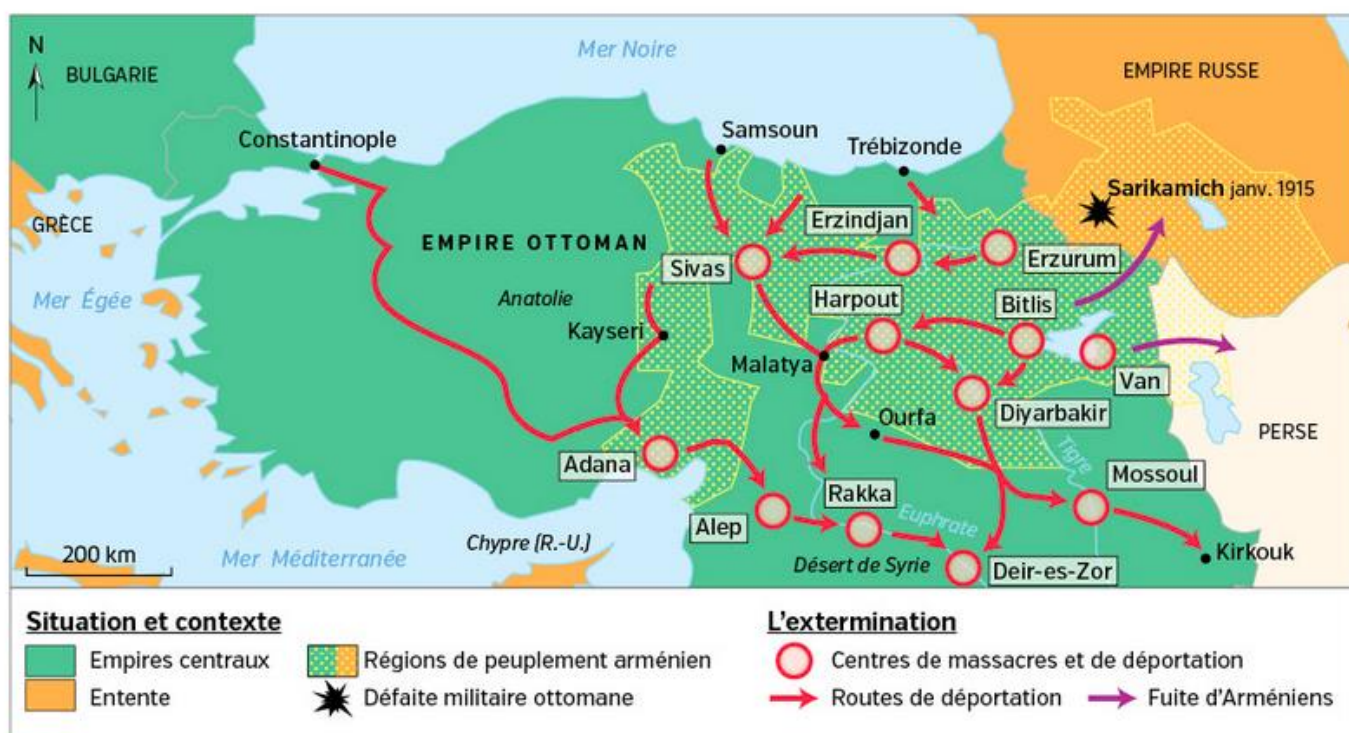
VOCABULAIRE

► Déportation

Déplacement forcé de populations pour des motifs raciaux ou politiques.

► Génocide

Extermination programmée d'un peuple en raison de ses origines ou de sa religion. Le génocide des Arméniens a été reconnu par l'ONU en 1985 et par la France en 2001.



2 Les lieux du génocide arménien

3 Le rapport d'un consul américain

On a entendu les rumeurs faisant état de la menace d'un massacre. Il fait peu de doutes qu'il y en a un de prévu. On a trouvé une autre méthode pour détruire la race arménienne [...] la déportation de toute la population arménienne [...] Comparé à cette mesure, un massacre serait humain. Dans un massacre, beaucoup de gens peuvent en réchapper, mais une déportation générale signifie une mort progressive et horrible pour presque tous. Je ne crois pas qu'il puisse en survivre un sur cent, peut-être même pas un sur mille.

Rapport du consul américain à Harpout, Leslie Davis, à son ambassadeur à Constantinople, Henry Morgenthau, 11 juillet 1915.



4 La déportation de populations arméniennes

Colonne de déportés arméniens encadrés par des soldats, 1915.

5 L'agonie d'un peuple

Au mois de juillet 1915, nous vîmes un jour, un long convoi de nos compatriotes arméniens, conduits par les gendarmes. Ils étaient au moins 5 000, pour la plupart des femmes, des vieillards, des enfants [...]. Le lendemain notre compagnie reçut l'ordre de traverser la montagne, on nous recommanda de ne pas oublier nos pelles et nos pioches [...].

À peine arrivés sur les hauteurs du défilé, nous aperçûmes une foule compacte ; c'étaient les déportés arméniens que nous avions vus la veille, mais cette fois ils étaient entourés par des « brigands » turcs et kurdes [...]. Je ne me sens ni la patience, ni la force de vous décrire cette orgie de sang car ce qui se passa sous nos yeux fut horrible [...]. On nous ordonna d'enterrer immédiatement les corps et de faire disparaître les traces de sang.

■ *Le Livre bleu du gouvernement britannique concernant le traitement des Arméniens dans l'Empire ottoman, 1915-1916, Payot, 1987.*